

RAPPORT ANNUEL



20
10





L'autre banque

Fondée sur un socle de valeurs fortes, la Banque Profil de Gestion SA a l'ambition de devenir un acteur majeur dans le domaine du Private Banking en se focalisant sur les besoins de sa clientèle. Une préoccupation centrale rendue possible grâce à la taille humaine de notre Banque, qui possède dans ses gènes la culture du service. En s'appuyant sur une éthique sans concession, la Banque Profil de Gestion SA a donc la volonté de préserver et de développer le patrimoine de ses clients dans la plus grande transparence. Implantée à Genève, notre Banque ouvre de nouvelles perspectives à sa clientèle en rassemblant des talents à même de délivrer les solutions les plus adaptées au nouveau contexte financier et réglementaire. Grâce à leur esprit entrepreneurial, nos collaborateurs sont également en mesure d'élaborer des propositions innovantes en s'adaptant à toutes les exigences des clients.

La Banque Profil de Gestion SA privilégie avant tout la préservation du capital grâce à des actifs traditionnels et alternatifs. Pour cela, nous avons mis en place une architecture ouverte, qui nous permet de garantir l'indépendance de notre établissement et le recours aux meilleurs produits du marché. Cette politique engagée et déterminée de la Banque Profil de Gestion SA s'appuie sur les principes qui ont assuré la croissance de son actionnaire majoritaire, le groupe bancaire Profilo, présidé par Matteo Arpe, dont les succès dans le domaine du private et public equity servent de référence pour nos équipes.



R A P P O R T A N N U E L 2 0 1 0

WWW.BPDG.CH

Commentaires sur les résultats de l'exercice 2010

Bien que toujours fragile, la reprise économique s'est poursuivie durant l'exercice 2010. La volatilité sur les différents marchés est toutefois restée forte. Fin 2010, le franc suisse a retrouvé son statut de valeur refuge en atteignant son niveau le plus haut contre toutes les autres monnaies. Quant aux indices boursiers, ils ont poursuivi une tendance positive, soutenus par la force des pays émergents. Une période de tension internationale s'est cependant ouverte fin 2010 – début 2011, rendant la reprise probablement moins vigoureuse et accroissant la volatilité.

Le système bancaire suisse a continué à subir des pressions significatives de la part des autorités et états étrangers, qui se sont traduites par des amnisties fiscales, des investigations accrues de la part de différents pays européens et des contraintes réglementaires et administratives supplémentaires. Afin de parer aux attaques contre le secret bancaire et répondre aux demandes d'entraide internationale, des conventions de double imposition ont été signées avec un grand nombre de pays. Dans ce contexte, la Banque Profil de Gestion SA a poursuivi sa restructuration commencée en 2008. Le groupe italien SATOR, qui a repris la majorité du capital-actions de Banca Profilo SpA en 2009, a soutenu la consolidation des fondements de la nouvelle banque genevoise. Celle-ci a procédé à des investissements qui se sont concrétisés par le recrutement de plusieurs gestionnaires, afin de se renforcer surtout dans son cœur de métier, le Private Banking.

L'exercice se solde par un résultat négatif de CHF -4.9 millions contre CHF -2.8 millions en 2009. Ce résultat s'explique en grande partie par la baisse généralisée des marchés, mais également par la constitution de provisions sur des risques potentiels liés à la clôture de certains comptes historiques de la Banque. La constitution de ces provisions reflète la volonté de la Banque Profil de Gestion SA d'ajuster ses risques à ses exigences de développement et de privilégier le Private Banking. Elle a été établie sur la base du principe de prudence et tient compte d'une dégradation de la surface financière des détenteurs de ces comptes fin 2010.

Les résultats 2010 de la Banque reflètent dans leur ensemble les conditions difficiles des marchés financiers, avec une baisse des revenus de 29%, passant de CHF 18.0 millions à CHF 12.8 millions. Le résultat des opérations d'intérêts a subi une diminution de l'ordre de 35% par rapport à l'exercice précédent, due à un niveau extrêmement bas des taux et à une baisse des cours de change des principales monnaies par rapport au franc suisse. La diminution de 39% des opérations de commissions et des prestations de services est due aux mêmes raisons. Enfin, le résultat des opérations de négoce s'inscrit en baisse de 18% en raison d'une performance contrastée des marchés à CHF 6.7 millions en 2010 contre CHF 8.2 millions lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont été fortement réduites à CHF 16.0 millions en 2010 contre CHF 18.9 millions en 2009, grâce à une stricte gestion des coûts et notamment une baisse des charges du personnel liée à une limitation importante des gratifications, compte tenu des résultats de la Banque. Les autres charges d'exploitation ont pu être diminuées d'environ 5% en comparaison avec 2009. La réduction des charges a été obtenue malgré les investissements consentis dans le développement de l'activité du département Capital Markets et le renforcement de l'équipe de gestionnaires dans le domaine du Private Banking en fin d'année.

Au cours de l'exercice 2010, les diverses rubriques du bilan n'ont pas subi de modifications significatives. Le total du bilan s'inscrit à CHF 212.3 millions au 31 décembre 2010 contre CHF 205.3 millions au 31 décembre 2009.

Commentaires sur les résultats de l'exercice 2010

Les avoirs de la clientèle passent de CHF 910'242 millions à CHF 763'179 millions au 31 décembre 2010, compte tenu des avoirs supplémentaires sous mandat de gestion en dépôt chez des tiers, d'un net new money négatif dû aux pressions fiscales internationales, des performances négatives des marchés boursiers et d'une baisse des cours de change des principales monnaies.

Il convient enfin de relever que l'assise financière de la Banque reste très solide, avec un excédent de fonds propres de plus de 526% (494% en 2009), comme le montre le tableau des fonds propres calculés selon les exigences de Bâle II. Les fonds propres pouvant être pris en compte s'élèvent à CHF 63.6 millions en 2010 (contre CHF 68,5 millions en 2009).

La Banque Profil de Gestion SA se montre confiante pour l'année 2011, au cours de laquelle elle compte pouvoir s'appuyer sur une certaine évolution positive des marchés et sur une progression de son activité Private Banking à la suite du renforcement de ses équipes de gestionnaires fin 2010 et début 2011. En l'état, le plan de développement triennal annoncé en novembre 2009 n'a pas pu être réalisé du fait que les conditions d'une croissance externe ne se sont pas matérialisées pour l'instant.

Le Conseil d'administration tient à remercier les membres de la Direction, les cadres et employés pour l'excellent travail fourni au cours de l'année. Les efforts coordonnés de chacun sont à l'origine du repositionnement positif de la Banque et de sa capacité renforcée à affronter les défis et à saisir les opportunités qui s'offrent à elle.

Le Conseil d'administration tient aussi à exprimer sa gratitude aux clients de la Banque pour la confiance témoignée tout au long du processus de redimensionnement entrepris depuis 2008, conformément au plan de l'actionnaire de référence.

Le Conseil d'administration

En CHF 1'000	31.12.2010
Total des fonds propres pris en compte	63'566
Fonds propres nécessaires	
Risques de crédit selon AS-CH	(5'951)
Risques sans contrepartie	(1'206)
Risques de marché	(82)
Risques opérationnels	(2'916)
Total des fonds propres nécessaires	(10'155)
Surplus de fonds propres	53'411

Genève, le 31 mars 2011

Propositions du Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires du 27 avril 2011

Résultat de l'exercice 2010

L'exercice se solde par un résultat négatif de CHF 4'882'751.-.

Le résultat comprend l'ensemble des correctifs de valeurs, provisions, pertes et impôts nécessaires.

Au vu du résultat, il est proposé de ne pas verser de dividendes.

Propositions

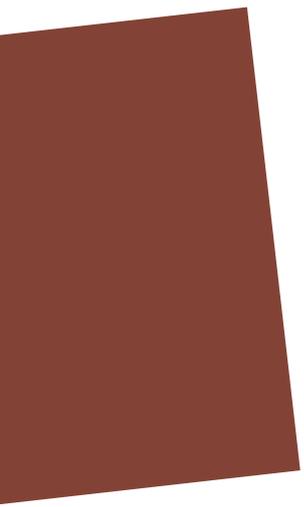
Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes relatifs à l'exercice 2010, tels qu'ils lui sont soumis.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection individuelle des membres du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an.

MM. Franco Antamoro de Céspedes et Michel Broch n'ayant pas sollicité le renouvellement de leur mandat, le Conseil d'administration propose la nomination de Me Eric Alves de Souza et M. Alessandro Bizzozero.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de reconduire pour une durée de fonction d'un an en tant qu'organe de révision, la fiduciaire PricewaterhouseCoopers SA.

Genève, le 31 mars 2011



RAPPORT
DE L'ORGANE
DE RÉVISION
IMAGE FIDÈLE



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Banque Profil de Gestion SA
Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Profil de Gestion SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 12 à 41) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Les indications relatives à l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia
Réviseur responsable



Benoit Tiberi

Genève, le 5 avril 2011

Bilan au 31 décembre 2010

établi selon le principe de l'image fidèle

Actifs

En CHF	2010	2009
Liquidités	4'493'303	2'866'679
Créances résultant de papiers monétaires	7'554	8'012
Créances sur les banques	110'925'431	92'143'562
Créances sur la clientèle	72'712'143	85'649'262
Créances hypothécaires	12'332'850	16'256'887
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'195'416	498
Immobilisations financières	2'035'011	2'027'008
Immobilisations corporelles	2'934'358	2'277'934
Comptes de régularisation	1'566'732	2'815'342
Autres actifs	2'081'265	1'294'996
Total des actifs	212'284'063	205'340'180
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	33'163'099	28'433

Passifs

En CHF	2010	2009
Engagements envers les banques	5'261'563	6'452'864
Autres engagements envers la clientèle	104'950'060	86'887'503
Emprunts obligataires convertibles	9'999'500	9'999'500
Comptes de régularisation	2'848'771	4'572'249
Autres passifs	4'104'028	4'288'051
Correctifs de valeurs et provisions	22'671'216	25'808'338
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550'000	2'550'000
Capital social	14'430'600	14'430'600
Réserves issues du capital	1'352'363	1'352'363
Réserves issues du bénéfice	49'803'435	52'643'768
Propres titres de participation	(804'722)	(804'722)
(Perte) de l'exercice	(4'882'751)	(2'840'334)
Total des passifs	212'284'063	205'340'180
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	579'057	1'133'676

Bilan au 31 décembre 2010

établi selon le principe de l'image fidèle

Opérations hors bilan

En CHF	2010	2009
Engagements conditionnels	3'401'999	3'925'215
Engagements irrévocables	432'000	428'000
Instruments financiers dérivés		
Valeurs de remplacement positives	1'609'994	790'541
Valeurs de remplacement négatives	1'354'300	721'374
Montant des sous-jacents	119'522'012	100'203'667
Opérations fiduciaires	26'085'493	108'816'573

Compte de résultat établi selon le principe de l'image fidèle

1. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE

En CHF	2010	2009
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	2'391'941	3'720'952
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	41'266	55'424
Charges d'intérêts	(176'372)	(295'285)
Résultat des opérations d'intérêts (sous-total)	2'256'835	3'481'091
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	176'424	309'338
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	5'367'051	9'143'429
Produit des commissions sur les autres prestations de service	598'169	679'330
Charges de commissions	(2'239'428)	(3'753'016)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service (sous-total)	3'902'216	6'379'081
Résultat des opérations de négoce	6'662'048	8'174'077
Autres résultats ordinaires		
Autres produits ordinaires	25'307	693'333
Autres charges ordinaires	-	(49'484)
Autres résultats ordinaires (sous-total)	25'307	643'849
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(9'458'100)	(12'007'658)
Autres charges d'exploitation	(6'548'776)	(6'927'775)
Charges d'exploitation (sous-total)	(16'006'876)	(18'935'433)

Compte de résultat établi selon le principe de l'image fidèle

2. BÉNÉFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE

En CHF	2010	2009
(Perte) / Bénéfice brut	(3'160'470)	(257'335)
Amortissements sur l'actif immobilisé	(606'958)	(587'159)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(7'410'338)	(2'318'832)
Résultat intermédiaire	(11'177'766)	(3'163'326)
Produits extraordinaires	6'600'015	626'384
Impôts	(305'000)	(303'392)
(Perte) de l'exercice	(4'882'751)	(2'840'334)

Tableau de financement

En CHF 000	2010			2009		
	Source de fonds	Emploi de fonds	Solde	Source de fonds	Emploi de fonds	Solde
Flux de fonds du résultat opérationnel						
Résultat de l'exercice	-	4'883		-	2'840	
Amortissements sur l'actif immobilisé	607	-		587	-	
Correctifs de valeurs et provisions	-	3'137		1'950	-	
Comptes de régularisation actifs	1'248	-		399	-	
Comptes de régularisation passifs	-	1'723		465	-	
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	1'855	9'743	(7'888)	3'401	2'840	561
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres	-	-		-	-	

Tableau de financement (suite)

En CHF 000	2010			2009		
	Source de fonds	Emploi de fonds	Solde	Source de fonds	Emploi de fonds	Solde
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé						
Autres immobilisations corporelles	-	1'263		-	46	
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	-	1'263	(1'263)	-	46	(46)
Flux de fonds de l'activité bancaire						
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)						
Immobilisations financières	-	8		-	2'027	
Opérations à court terme						
Engagements résultant de papiers monétaires	-	-		-	1	
Engagements envers les banques	-	1'192		-	5'757	
Engagements envers la clientèle	18'062	-		5'943	-	
Créances résultant de papiers monétaires	-	-		-	4	
Créances sur les banques	-	18'781		-	24'521	
Créances sur la clientèle	12'937	-		25'429	-	
Créances hypothécaires	3'924	-		-	4'016	
Portefeuille de titres et de métaux destinés au négoce	-	3'195		-	-	
Immobilisations financières	-	-		3'035	-	
Autres actifs	-	786		12'614	-	
Autres passifs	-	184		-	11'128	
Etat des liquidités						
Liquidités	-	1'626		-	82	
Flux de fonds de l'activité bancaire	34'923	25'772	9'151	47'021	47'536	(515)
Total source de fonds	36'778			50'422		
Total emploi de fonds		36'778		50'422		

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

La numérotation des informations de l'annexe suit celle de l'article 25c de l'Ordonnance sur les banques (OB). Celles ne concernant pas notre Banque ne sont pas commentées.

1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

Généralités

La Banque Profil de Gestion SA est une banque de droit suisse, cotée et participant associé de la bourse suisse. Son champ d'activité s'étend à la gestion de patrimoines, aux opérations boursières et à des activités annexes, telles que l'octroi de crédits lombards pour le compte de sa clientèle et la fourniture d'opérations d'ingénierie financière. Des crédits hypothécaires sont également accordés à quelques clients disposant d'un dépôt important et à des collaborateurs.

Événements importants

Les organes de Direction générale et de Direction ont été modifiés au cours de l'exercice (voir chapitre sur le gouvernement d'entreprise) :

Au 30 novembre 2010, M. Régis Ducrey, Directeur Général Adjoint et CFO, a cessé ses fonctions suite à sa démission.

Le 1^{er} décembre 2010, M. Gilbert Pfaeffli a été nommé Directeur Général Adjoint.

Par ailleurs, la Banque Profil de Gestion SA a renforcé son équipe de gestionnaires par l'arrivée de son responsable Private Banking et s'est dotée d'un Chief Investment Officer, marquant ainsi la volonté de renforcer la qualité de l'offre de la Banque Profil de Gestion SA.

Personnel

L'effectif au 31 décembre 2010 de 38 personnes reste inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Outsourcing

En date du 26 janvier 2008, la Banque a effectué une migration de son système informatique et, depuis cette date, la Banque fait appel à un prestataire externe à qui elle a confié l'exploitation de sa solution informatique, ainsi que l'exécution des tâches de back-office, conformément à la circulaire FINMA 2008/7.

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques de la Banque. Pour cette analyse, il a pris en compte le système de contrôle interne existant.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

Principes généraux

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions du Code des Obligations, de la Loi fédérale sur les banques et son ordonnance d'exécution, des directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA régissant l'établissement des comptes, ainsi qu'au Règlement de cotation de la bourse suisse.

Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas subi de modifications notables par rapport à l'exercice précédent.

Les principales règles d'évaluation sont résumées ci-après.

Principes de comptabilisation

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées et évaluées selon les principes de la date d'opération. Leur résultat est intégré dans le compte de résultat. Les transactions à terme, les transactions conditionnelles ainsi que les transactions fiduciaires sont inscrites hors-bilan.

Délimitation dans le temps

Les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, engagés ou courus et enregistrés dans les comptes de la période concernée et non lors de leur encaissement ou de leur paiement.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change effectifs à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de leur comptabilisation ou aux cours de change pratiqués à la fin de chaque mois.

Cours des principales monnaies étrangères contre CHF :

	2010	2009
USD	0.938	1.037
EUR	1.245	1.487
GBP	1.443	1.666

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques et la clientèle, engagements envers les banques et la clientèle

L'évaluation de ces postes s'effectue à la valeur nominale, à l'exception des effets à escompter, dont le réescompte calculé en fin d'année est déduit. Les risques connus et prévisibles font l'objet de corrections de valeurs individuelles, comptabilisées sous correctifs de valeurs et provisions.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le portefeuille destiné au négoce est évalué au prix du marché à la date du bilan ; les bénéfices ou pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte de résultat des opérations de négoce. Les titres qui ne sont pas négociés régulièrement sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est crédité au résultat des opérations d'intérêts.

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les positions de titres détenues à long terme. Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et le prix du marché. Pour les positions à revenu fixe destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, la différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition est répartie sur la durée résiduelle et inscrite sous produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières. Pour les positions à revenu fixe qui ne sont pas destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, celles-ci sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et le prix du marché. Le mode de comptabilisation et d'évaluation des immobilisations financières se base sur l'intention qui préside au moment de l'investissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont traitées conformément aux normes Swiss GAAP RPC 18 et 20. Elles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés calculés linéairement selon les durées d'utilisation estimées. L'évaluation des immobilisations corporelles est revue annuellement. Si l'examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Autres actifs, autres passifs

Les autres actifs et autres passifs sont constitués essentiellement de valeurs de remplacement positives et négatives sur les instruments financiers dérivés. Le solde des autres passifs est également composé de diverses charges à payer.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour tous les risques potentiels et identifiables à la date du bilan, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. La Banque ne constitue pas de provision forfaitaire supplémentaire.

Lorsqu'un litige apparaît, la Banque, y compris avec l'assistance de conseillers externes, détermine s'il peut conduire à des impacts financiers. Lorsqu'il est possible de déterminer de manière précise et certaine la survenance de dommages et intérêts à payer, la Banque procède à la constitution de provisions.

Impôts et impôts latents

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés et inscrits en charge pour la période comptable durant laquelle le bénéfice imposable est généré. Ils sont inscrits au passif du bilan sous « Comptes de régularisation ».

Les effets fiscaux résultant de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs sont comptabilisés comme impôts latents sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions » au passif du bilan. Les différences temporaires constatées correspondent essentiellement aux réserves pour risques bancaires généraux et aux autres provisions. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôts attendus.

Réserves pour risques bancaires généraux

Lorsqu'une réserve pour risques bancaires généraux est constituée, celle-ci est soumise à un impôt différé. Le montant au bilan correspond à la valeur nette.

Transactions avec les parties liées

Dans le cadre de ses opérations, la Banque est amenée à faire des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers.

Toutes les transactions se font aux conditions qui prévalent sur le marché lors de leur initiation.

Propres titres de participation

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les paiements de dividendes et les résultats des aliénations sont directement attribués aux « Réserves issues du capital ».

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés regroupent les options, les futures et les swaps sur actions, indices d'actions, devises, matières premières et taux d'intérêts, ainsi que des contrats à terme sur devises, titres et matières premières.

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur du marché. Pour les positions de négoce, les bénéfices et pertes, réalisés ou non réalisés, sont inscrits au compte « Résultat des opérations de négoce ». Les opérations de couverture utilisées dans le cadre de la gestion du risque de taux et de change sont évaluées selon les règles applicables à la transaction de base couverte et sont enregistrées au compte de résultat de manière analogue. Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations pour le compte de la clientèle et pour compte propre sont comptabilisées sous « Autres actifs » ou « Autres passifs », de même que celles résultant d'opérations de commission portant sur des contrats traités hors bourse.

Prévoyance professionnelle

Le régime de la prévoyance de la Banque est organisé sur le principe de la primauté des cotisations au travers d'une fondation collective. La Banque est redevable envers la fondation de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. Le plan est traité au sens des Swiss GAAP RPC 16.

COMMENTAIRES SUR LA GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques, dont l'adéquation est réexaminée périodiquement par le Conseil d'administration et la Direction. Les différents risques font l'objet de limites, dont le respect est régulièrement surveillé. Le Conseil d'administration et la Direction sont régulièrement informés de la situation patrimoniale et financière de la Banque, de l'état des liquidités, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs. Le Comité des risques supervise le respect et l'adéquation des systèmes de détection et de surveillance des risques définis par le Conseil d'administration dans le cadre de la politique des risques de la Banque. Les réunions du Comité des risques font l'objet de procès-verbaux qui sont étudiés par le Comité d'audit dans le cadre de son appréciation du contrôle interne.

Risque de crédit

L'organisation des crédits correspond à la taille et aux activités de la Banque. Les crédits accordés sont, en principe, des crédits lombards. Des marges appropriées sont appliquées aux gages retenus. La Banque effectue régulièrement un suivi des crédits en terme de couverture, de paiement des intérêts et de dépassements de limites. Les risques potentiels identifiés sur les affaires de crédit sont systématiquement provisionnés.

Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque ceux-ci ne sont pas payés depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils sont provisionnés.

Le Comité des crédits passe en revue l'ensemble des demandes, analyse les couvertures proposées, accepte ou refuse le crédit. Il rédige les rapports et procès-verbaux requis dans le cadre du contrôle interne.

Risque de taux

La politique en matière de risque de taux d'intérêts a pour objectif de limiter celui-ci au strict minimum. En particulier, la Banque n'entreprend pas de stratégie spéculative sur l'évolution des taux d'intérêts et veille à la concordance des échéances en matière de refinancement. La Banque procède aux mesures d'analyse et de surveillance requises dans le cadre des limites fixées.

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

Risque de marché

La Banque n'effectue qu'un volume limité d'opérations pour propre compte, essentiellement des opérations de change à terme. L'ensemble des opérations de la clientèle est retourné dans le marché. La gestion de ce type de risque s'inscrit dans le cadre des limites fixées conformément aux prescriptions applicables en la matière.

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière. La négociabilité des positions pour propre compte est régulièrement surveillée.

Risque opérationnel

Les risques opérationnels sont définis comme étant des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des directives et des procédures internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est suivi par la Direction qui rapporte au Conseil d'administration. Il est également vérifié par la révision interne qui rend compte de ses travaux directement au Conseil d'administration.

Compliance et risques juridiques

La Direction et le Comité compliance contrôlent le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Ils suivent les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes. Le Comité compliance s'assure du respect des dispositions légales, prudentielles et notamment de lutte contre le blanchiment d'argent applicables à la Banque, ainsi que les directives internes y relatives. Ces tâches de surveillance sont du ressort de la fonction compliance, qui fournit au Directeur Général, aux membres du Comité exécutif et aux autres collaborateurs l'assistance nécessaire en matière d'observation des normes et règles de comportement.

Le Comité compliance passe en revue l'ensemble des ouvertures de compte, les profils OBA des clients et accepte ou refuse l'entrée en relation d'affaires. Il rédige les rapports et procès-verbaux requis dans le cadre du contrôle interne.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

3.1.1 Résumé des couvertures

En CHF 000	Nature des couvertures			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Prêts				
Créances sur la clientèle	-	59'903	12'809	72'712
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	12'333	-	-	12'333
Total des prêts				
31.12.2010	12'333	59'903	12'809	85'045
31.12.2009	16'257	77'844	7'805	101'906
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	3'402	-	3'402
Engagements irrévocables	-	-	432	432
Total hors bilan				
31.12.2010	-	3'402	432	3'834
31.12.2009	-	3'925	428	4'353
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuelles
Prêts compromis				
31.12.2010	11'275	-	11'275	11'275
31.12.2009	5'373	-	5'373	5'373

L'augmentation des créances compromises s'explique principalement par la clôture de certains comptes historiques de la Banque.

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

3.2 Répartition des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce et des immobilisations financières

3.2.1 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

En CHF 000	2010	2009
Titres de créance cotés	3'196	-
Total	3'196	-

3.2.2 Immobilisations financières

En CHF 000	Valeur comptable		Juste valeur	
	2010	2009	2010	2009
Titres de créance portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	2'035	2'027	2'067	2'027
Titres de participation	-	-	27	23
Total	2'035	2'027	2'094	2'050
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	2'035	2'027	2'067	2'027

3.3 Indication de la raison sociale, du siège, de l'activité, du capital social et des taux de participations des participations essentielles

La Banque ne dispose pas de participations essentielles au 31 décembre 2010.

3.4 Présentation de l'actif immobilisé

En CHF 000	2009			2010			
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2009	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2010
Autres immobilisations corporelles	10'127	(7'849)	2'278	1'463	(200)	(607)	2'934
Total des immobilisations corporelles	10'127	(7'849)	2'278	1'463	(200)	(607)	2'934
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles			5'700				3'800

3.5 Indication des frais de fondation, d'augmentation du capital et d'organisation portés à l'actif du bilan

Néant.

3.6 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt / emprunt de titres et les mises / prises en pension

En CHF 000	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
31.12.2010	29'021	321
31.12.2009	36'753	352

Autres actifs et autres passifs

En CHF 000	Autres actifs		Autres passifs	
	2010	2009	2010	2009
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	1'610	791	1'354	721
Impôts et taxes	111	-	288	5
Actifs et passifs divers	360	504	2'462	3'562
Total des autres actifs et autres passifs	2'081	1'295	4'104	4'288

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

3.7 Informations relatives aux plans de prévoyance

Le fonds de prévoyance dispose d'une couverture de 100% au sens de l'article 44 OPP2 au 31 décembre 2010 (2009 100%).

Il n'y a pas eu de cotisation de réserves de contribution par l'employeur pendant l'exercice 2010.

Au 31.12.2010 et au 31.12.2009, il n'y a pas d'engagement envers l'institution de prévoyance.

Au 31.12.2010 et au 31.12.2009, la Banque ne dispose d'aucune réserve de cotisation.

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance

En CHF 000	31.12.2010	31.12.2009
Avantages / engagements nets pour la Banque	N/A	N/A
Cotisations ajustées sur la période	1'030	1'003
Charges de prévoyance dans les charges du personnel	1'030	1'003

3.8 Emprunts obligataires convertibles

En CHF 000	Année d'émission	Taux d'intérêt	Échéance	Montant souscrit au 31.12.2010	Montant souscrit au 31.12.2009	Capital- actions conditionnel	Condition de conversion
Emetteur: Banque Profil de Gestion SA, Genève							
Emprunts obligataires convertibles	2006	0.75%	09.04.2012	9'999.5	9'999.5	1'143	Voir note 3.10.1
Total				9'999.5	9'999.5	1'143	

Les conditions d'exercice des droits de conversion s'effectuent par tranche minimum de CHF 498'750.-* à partir du 30.06.2009.

Chaque tranche convertie diminue d'autant le montant de l'emprunt. La portion de l'emprunt non convertie sera remboursée en capital.

* La dernière tranche pouvant être inférieure.

3.9 Correctifs de valeurs et provisions / réserves pour fluctuations de risques de crédit / réserves pour risques bancaires généraux

En CHF 000	Etat au 31.12.2009	Utilisations conformes à leurs buts	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements intérêts en souffrance différence de change compte de résultat	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2010
Provisions pour impôts latents	1'848	-	-	-	-	-	1'848
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	5'373	(623)	-	141	6'384	-	11'275
Correctifs de valeurs et provisions pour restructuration	388	-	-	-	-	(388)	-
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	18'199	(1'242)	(468)	(1'847)	1'026	(6'120)	9'548
Sous-total	23'960	(1'865)	(468)	(1'706)	7'410	(6'508)	20'823
Total des correctifs de valeurs et provisions	25'808	(1'865)	(468)	(1'706)	7'410	(6'508)	22'671
A déduire: correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	25'808	(1'865)	(468)	(1'706)	7'410	(6'508)	22'671
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550	-	-	-	-	-	2'550

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

3.10 Présentation du capital social et indications des propriétaires de capital détenant des participations de plus de 5% de tous les droits de vote

Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

3.10.1 Capital social

En CHF 000	31.12.2010			31.12.2009		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Actions au porteur	14'431	14'430'600	14'431	14'431	14'430'600	14'431
Total du capital social	14'431	14'430'600	14'431	14'431	14'430'600	14'431
Capital conditionnel	7'215	7'215'300	7'215	7'215	7'215'300	7'215
dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-

Capital conditionnel

Le Conseil d'administration a la possibilité mais non l'obligation de procéder à une augmentation conditionnelle de capital au moyen de l'émission de 7'215'300 actions au porteur, dans un délai échéant au plus tard le 9 avril 2012.

A cette fin, le Conseil d'administration peut utiliser, alternativement ou cumulativement, dans la proportion énumérée ci-dessus, les moyens suivants :

- **Emission de warrants donnant le droit de souscrire à des actions au porteur**

Conditions et modalités relatives à l'émission de ces droits dans le cadre de l'augmentation conditionnelle du capital : le 27 mai 2004 ont été émis et souscrits 60'725 warrants sur les actions au porteur aux conditions suivantes :

Nombre	60'725	Catégorie	au porteur
Valeur nominale	aucune	Prix d'émission	CHF 20.-
Espèce	warrants	Date valeur	27.05.2004
Droit	1 warrant = 100 actions au porteur	Date d'expiration	04.04.2012 (2'869 jours)
Prix d'exercice	CHF 8.75	Capital-actions concerné de	CHF 6'072'500.-

La Banque a reçu une prime d'émission pour ces warrants de CHF 1'214'500.-, qui a été enregistrée sous la rubrique « Réserve légale générale ».

- **Emission d'un emprunt convertible**

Le 1^{er} mars 2006 ont été libérés CHF 9'999'500.- représentant la totalité de l'émission de l'emprunt convertible 0.75% SBP 9 avril 2012 (placement privé).

Augmentation conditionnelle du capital	CHF 1'142'800.-
Augmentation du nombre de droits en cas de conversion	1'142'800 actions (ISIN CH0002492293)
Taux	0.75% (soumis à l'impôt anticipé de 35%)
Date d'exercice	30.06.2009 (voir note 3.8)
Échéance	09.04.2012
Cours de conversion	CHF 8.75
Garantie	aucune garantie particulière n'est offerte par la Banque

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

3.10.2 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

Participants qualifiés

En % de détention directe	2010	2009
Actionnaires Banque Profilo de Gestion SA		
Banca Profilo SpA, Milan	60.40	60.40
Wetmore Foundation	13.71	13.71
Actionnaire de Wetmore Foundation		
Famille Hill	100.00	100.00
Actionnaires de Banca Profilo SpA		
AREPO BP SpA*	53.54	53.54
PROFILO HOLDING SpA - Sandro Capotosti*	6.94	6.96
UBI Fiduciaria SpA - Famille Torchiani*	6.97	7.53

AREPO BP SpA est contrôlée à 100% par Sator Investments Sàrl, intégralement en mains de Sator Private Equity Fund (SPEF).

UBI Fiduciaria SpA détient à travers Erasmo Holding SpA 3.785% du capital de Banca Profilo SpA et représente les intérêts de la famille Torchiani pour 3.187%.

**Ces actionnaires étaient liés par une convention d'actionnaires jusqu'en octobre 2010.*

L'évolution de l'actionnariat et la communication institutionnelle de Banca Profilo SpA sont publiées sur le site Internet de Banca Profilo : www.bancaprofilo.it

Des renseignements sur le groupe SATOR sont publiés sur le site Internet : www.satorgroup.com

3.11 Justification des capitaux propres

Capitaux propres

En CHF 000	2010
Capital social libéré	14'431
Réserves issues du capital	1'352
Réserves issues du bénéfice	52'643
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550
Propres titres de participation	(805)
Perte au bilan	(2'840)
Total des capitaux propres au 01.01.2010	67'331
Autres attributions aux réserves	-
Dividende et autres attributions	-
Perte de l'exercice de référence	(4'883)
Ventes de propres titres de participation (au coût d'acquisition)	-
Total des capitaux propres au 31.12.2010	62'448
dont:	
Capital social libéré	14'431
Réserves issues du capital	1'352
Réserves issues du bénéfice	49'803
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550
Propres titres de participation	(805)
Perte au bilan	(4'883)
Propres titres de participation / Nombre	
Propres titres de participation au 01.01.2010	97'800
Achats	-
Ventes	-
Etat au 31.12.2010	97'800

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

En CHF 000	A vue	Dénouçable					Echéant Immobilisé	Total
			Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans		
Actif circulant								
Liquidités	4'493	-	-	-	-	-	-	4'493
Créances résultant de papiers monétaires	8	-	-	-	-	-	-	8
Créances sur les banques	63'318	46'528	1'079	-	-	-	-	110'925
Créances sur la clientèle	-	26'984	39'758	5'970	-	-	-	72'712
Créances hypothécaires	2'012	-	5'118	5'203	-	-	-	12'333
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'196	-	-	-	-	-	-	3'196
Immobilisations financières	-	-	-	-	2'035	-	-	2'035
Total de l'actif circulant								
31.12.2010	73'027	73'512	45'955	11'173	2'035	-	-	205'702
31.12.2009	37'240	89'034	61'350	9'301	-	2'027	-	198'952
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	5'262	-	-	-	-	-	-	5'262
Autres engagements envers la clientèle	103'097	1'853	-	-	-	-	-	104'950
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	10'000	-	-	10'000
Total des fonds étrangers								
31.12.2010	108'359	1'853	-	-	10'000	-	-	120'212
31.12.2009	90'454	2'886	-	-	10'000	-	-	103'340

3.13 Indications des créances et des engagements envers les sociétés liées ainsi que des crédits aux organes

Rémunération des organes

Aucun crédit et engagement n'a été contracté par les organes de la Banque au cours de l'année de référence.

En CHF 000	2010			
	Total	Part fixe	Part variable	Autres
Indemnités et rémunérations versées directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration	256	256	-	*
Les montants suivants ont été accordés aux membres du Conseil d'administration:				
Franco Antamoro de Céspedes, Président	148	148	-	-
Michel Broch, Vice-Président	30	30	-	*
Nicolò Angileri, administrateur	30	30	-	-
Fabio Candeli, administrateur (dès le 27 avril 2010)	20	20	-	-
Ivan Mazuranic, administrateur (dès le 27 avril 2010)	20	20	-	-
Giacomo Garbuglia, administrateur (jusqu'au 27 avril 2010)	8	8	-	-
Renzo Torchiani, administrateur (jusqu'au 27 avril 2010)	-	-	-	-
Indemnités et rémunérations versées directement ou indirectement aux membres du Comité exécutif	857	679	-	178
Rémunération la plus élevée a été perçue par Mme Silvana Cavanna, Directeur Général	495	341	-	154

*Ces administrateurs sont également associés ou employés de sociétés ayant perçu des honoraires de CHF 100'000.- au titre de leur activité de conseil.

Actions détenues par les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

a) Conseil d'administration

Aucun membre du Conseil d'administration, ni de leurs proches, ne détient des titres de la Banque.

b) Direction générale

Aucun membre de la Direction générale, ni de leurs proches, ne détient des titres de la Banque.

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

3.14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

En CHF 000	2010		2009	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	4'493	-	2'867	-
Créances résultant de papiers monétaires	8	-	8	-
Créances sur les banques	15'975	94'950	17'227	74'917
Créances sur la clientèle	31'255	41'457	47'416	38'233
Créances hypothécaires	12'333	-	16'257	-
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	-	3'196	-	-
Immobilisations financières	2'035	-	2'027	-
Immobilisations corporelles	2'934	-	2'278	-
Comptes de régularisation	1'567	-	2'815	-
Autres actifs	2'081	-	1'295	-
Total des actifs	72'681	139'603	92'190	113'150
Passifs				
Engagements envers les banques	111	5'151	380	6'073
Autres engagements envers la clientèle	33'143	71'807	29'562	57'325
Emprunts obligataires convertibles	10'000	-	10'000	-
Comptes de régularisation	2'849	-	4'572	-
Autres passifs	4'104	-	4'288	-
Correctifs de valeurs et provisions	14'736	7'935	14'568	11'240
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550	-	2'550	-
Capital social	14'431	-	14'431	-
Réserves issues du capital	1'352	-	1'352	-
Réserves issues du bénéfice	49'803	-	52'644	-
Propres titres de participation	(805)	-	(805)	-
(Perte) de l'exercice	(4'883)	-	(2'840)	-
Total des passifs	127'391	84'893	130'702	74'638

3.15 Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Actifs

En CHF 000	2010		2009	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse				
Sous-total	72'681	34.2	92'190	44.9
Europe				
Allemagne	15'251	7.2	1'441	0.7
Belgique	20'672	9.8	52'441	25.6
Grande-Bretagne	16'790	7.9	12'792	6.2
Italie	53'429	25.2	20'307	9.9
Autres	18'325	8.6	10'867	5.3
Sous-total	124'467	58.7	97'848	47.7
Amérique du Nord				
Etats-Unis	10'540	5.0	12'117	5.9
Autres	17	0.0	142	0.1
Sous-total	10'557	5.0	12'259	6.0
Amérique centrale				
Iles Vierges Britanniques	830	0.4	278	0.1
Autres	2'433	1.1	1'805	0.9
Sous-total	3'263	1.5	2'083	1.0
Amérique du Sud				
Sous-total	2	0.0	53	0.0
Autres pays				
Sous-total	1'314	0.6	907	0.4
Total des actifs	212'284	100.0	205'340	100.0

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

3.16 Bilan par monnaie

En CHF 000	CHF	USD	EUR	GBP	JPY	AUD	Autres	Total
Actifs								
Liquidités	3'338	246	680	229	-	-	-	4'493
Créances résultant de papiers monétaires	3	5	-	-	-	-	-	8
Créances sur les banques	36'622	24'589	44'121	3'322	340	313	1'618	110'925
Créances sur la clientèle	38'113	13'102	20'750	376	303	60	8	72'712
Créances hypothécaires	12'333	-	-	-	-	-	-	12'333
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'537	495	1'023	141	-	-	-	3'196
Immobilisations financières	2'035	-	-	-	-	-	-	2'035
Immobilisations corporelles	2'934	-	-	-	-	-	-	2'934
Comptes de régularisation	1'450	33	82	1	1	-	-	1'567
Autres actifs	2'081	-	-	-	-	-	-	2'081
Total des positions portées à l'actif	100'446	38'470	66'656	4'069	644	373	1'626	212'284
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	28'766	38'940	31'582	10'097	2'256	7'881	-	119'522
Total des actifs	129'212	77'410	98'238	14'166	2'900	8'254	1'626	331'806

En CHF 000	CHF	USD	EUR	GBP	JPY	AUD	Autres	Total
Passifs								
Engagements envers les banques	131	926	3'929	276	-	-	-	5'262
Autres engagements envers la clientèle	24'526	36'830	35'916	5'689	11	370	1'608	104'950
Emprunts obligataires convertibles	10'000	-	-	-	-	-	-	10'000
Comptes de régularisation	2'293	1	555	-	-	-	-	2'849
Autres passifs	1'864	290	1'941	-	-	-	9	4'104
Correctifs de valeurs et provisions	13'532	155	8'984	-	-	-	-	22'671
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550	-	-	-	-	-	-	2'550
Capital social	14'431	-	-	-	-	-	-	14'431
Réserves issues du capital	1'352	-	-	-	-	-	-	1'352
Réserves issues du bénéfice	49'803	-	-	-	-	-	-	49'803
Propres titres de participation	(805)	-	-	-	-	-	-	(805)
(Perte) de l'exercice	(4'883)	-	-	-	-	-	-	(4'883)
Total des positions portées au passif	114'794	38'202	51'325	5'965	11	370	1'617	212'284
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant à terme et en options	13'971	39'161	46'665	8'150	2'888	7'878	-	118'713
Total des passifs	128'765	77'363	97'990	14'115	2'899	8'248	1'617	330'997
Position nette par devise	447	47	248	51	1	6	9	809

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1 Engagements conditionnels

En CHF 000	2010	2009
Garanties irrévocables	3'402	3'925
Total	3'402	3'925

4.2 Répartition des crédits par engagement

Néant.

4.3 Instruments financiers dérivés ouverts

En CHF 000	Instruments de négoce		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
Titres de participation / Indices			
Options (cotées en bourse)	59	59	614
Devises / métaux précieux			
Contrats à terme	1'500	1'295	117'351
Instruments de taux			
Futures	51	-	1'557
Total avant impact des contrats de netting			
31.12.2010	1'610	1'354	119'522
31.12.2009	791	721	100'204

En CHF 000			
	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	Montant des sous-jacents
Total après impact des contrats de netting			
31.12.2010	1'610	1'354	119'522
31.12.2009	791	721	100'204

La Banque conclut des opérations sur instruments financiers dérivés avec la clientèle; celles-ci sont, pour la plupart, retournées sur le marché pour supprimer le risque de cours.

4.4 Opérations fiduciaires

En CHF 000	2010	2009
Placements fiduciaires	20'732	71'511
dont auprès du groupe	-	-
Prêts fiduciaires	5'353	37'305
Total	26'085	108'816

4.5 Présentation des avoirs administrés

En CHF 000	2010	2009
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	-	-
Avoirs sous mandat de gestion en dépôt chez des tiers	13'922	-
Autres avoirs	749'257	910'242
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	763'179	910'242
dont prises en compte doubles	178'846	168'635
Apports / (retraits) nets d'argent frais	(105'496)	(125'241)

Les avoirs administrés « sous simple garde » sont délimités des « autres avoirs » selon le critère d'encaissement régulier de commissions de traitement découlant d'ordres de transactions et d'opérations. Lorsque les avoirs « sous simple garde » ne répondent pas à ce critère de distinction, ils ne sont pas intégrés dans le tableau des avoirs administrés.

Concernant la prise en compte des intérêts et commissions facturés à la clientèle, ceux-ci ne sont pas intégrés dans les mouvements de fonds administrés.

Annexe aux comptes annuels 2010

établis selon le principe de l'image fidèle

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Indication d'un produit essentiel de refinancement dans la rubrique produit des intérêts et des escomptes

Néant.

5.2 Résultats des opérations de négoce

En CHF 000	2010	2009
Négoce de titres	5'773	7'093
Négoce de devises et billets	889	1'081
Total	6'662	8'174

5.3 Charges de personnel

En CHF 000	2010	2009
Organes de la Banque, tantièmes et indemnités fixes	345	177
Salaires et indemnités	6'503	9'658
Prestations sociales	627	767
Contributions aux institutions de prévoyance	1'030	1'003
Autres frais de personnel	953	402
Total	9'458	12'007

5.4 Autres charges d'exploitation

En CHF 000	2010	2009
Coûts des locaux	1'347	2'229
Coûts de communication et d'informations financières	930	958
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	2'220	1'599
Publicité	51	43
Honoraires avocats, révision et autres	1'225	1'240
Autres charges d'exploitation	776	859
Total	6'549	6'928

5.5 Commentaires des pertes essentielles, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de correctifs de valeurs et provisions devenus libres

Produits extraordinaires

En CHF 000	2010	2009
Dissolution de correctifs de valeurs et provisions économiquement plus nécessaires	6'508	135
Dissolution de provisions devenues disponibles	92	491
Total	6'600	626

La dissolution de correctifs de valeurs et provisions économiquement plus nécessaires concerne principalement la dissolution de la provision pour risques juridiques.

5.7 Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

La Banque ne dispose pas de comptoir à l'étranger. Toute son activité bancaire est basée en Suisse.



RAPPORT
DE L'ORGANE
DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Banque Profil de Gestion SA
Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Profil de Gestion SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 46 à 60) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Les indications relatives à l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia
Réviseur responsable



Benoit Tiberi

Genève, le 5 avril 2011

Bilan au 31 décembre 2010

Actifs

En CHF	2010	2009
Liquidités	4'493'303	2'866'679
Créances résultant de papiers monétaires	7'554	8'012
Créances sur les banques	110'925'431	92'143'562
Créances sur la clientèle	72'712'143	85'649'262
Créances hypothécaires	12'332'850	16'256'887
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'195'416	498
Immobilisations financières	2'631'468	2'831'729
Immobilisations corporelles	2'411'038	1'623'784
Comptes de régularisation	1'566'732	2'815'342
Autres actifs	2'081'265	1'294'996
Total des actifs	212'357'200	205'490'751
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	33'163'099	28'433

Passifs

En CHF	2010	2009
Engagements envers les banques	5'261'563	6'452'864
Autres engagements envers la clientèle	104'950'060	86'887'503
Emprunts obligataires convertibles	9'999'500	9'999'500
Comptes de régularisation	2'848'771	4'572'249
Autres passifs	4'104'028	4'288'051
Correctifs de valeurs et provisions	24'623'216	27'760'337
Réserves pour risques bancaires généraux	3'400'000	3'400'000
Capital social	14'430'600	14'430'600
Réserve légale générale	39'267'500	39'267'500
Réserve pour propres titres de participation	804'722	804'722
Autres réserves	14'665'278	14'665'278
(Perte) / Bénéfice reporté	(7'037'853)	(4'350'670)
(Perte) de l'exercice	(4'960'185)	(2'687'183)
Total des passifs	212'357'200	205'490'751
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	579'057	1'133'676

Bilan au 31 décembre 2010

Opérations hors bilan

En CHF	2010	2009
Engagements conditionnels	3'401'999	3'925'215
Engagements irrévocables	432'000	428'000
Instruments financiers dérivés		
Valeurs de remplacement positives	1'609'994	790'541
Valeurs de remplacement négatives	1'354'300	721'374
Montant des sous-jacents	119'522'012	100'203'667
Opérations fiduciaires	26'085'493	108'816'573

Compte de résultat

1. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE

En CHF	2010	2009
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	2'391'941	3'720'952
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	41'266	55'424
Charges d'intérêts	(176'372)	(295'285)
Résultat des opérations d'intérêts (sous-total)	2'256'835	3'481'091
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	176'424	309'338
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	5'367'051	9'143'429
Produit des commissions sur les autres prestations de service	598'169	679'330
Charges de commissions	(2'239'428)	(3'753'016)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service (sous-total)	3'902'216	6'379'081
Résultat des opérations de négoce	6'662'048	8'174'077
Autres résultats ordinaires		
Autres produits ordinaires	25'303	715'654
Autres charges ordinaires	(208'261)	(49'484)
Autres résultats ordinaires (sous-total)	(182'958)	666'170
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(9'458'100)	(12'007'658)
Autres charges d'exploitation	(6'548'776)	(6'927'775)
Charges d'exploitation (sous-total)	(16'006'876)	(18'935'433)

Compte de résultat

2. BÉNÉFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE

En CHF	2010	2009
(Perte) / Bénéfice brut	(3'368'735)	(235'014)
Amortissements sur l'actif immobilisé	(476'128)	(456'329)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(7'410'337)	(2'318'832)
Résultat intermédiaire	(11'255'200)	(3'010'175)
Produits extraordinaires	6'600'015	626'384
Impôts	(305'000)	(303'392)
(Perte) de l'exercice	(4'960'185)	(2'687'183)

3. RÉPARTITION DU BÉNÉFICE / (PERTE) À COUVRIR

En CHF	2010	2009
(Perte) de l'exercice	(4'960'185)	(2'687'183)
(Perte) / Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(7'037'853)	(4'350'670)
(Perte) à couvrir	(11'998'038)	(7'037'853)

Annexe aux comptes annuels 2010

La numérotation des informations de l'annexe suit celle de l'article 25c de l'Ordonnance sur les banques (OB). Celles ne concernant pas notre Banque ne sont pas commentées.

1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

Généralités

La Banque Profil de Gestion SA est une banque de droit suisse, cotée et participant associé de la bourse suisse. Son champ d'activité s'étend à la gestion de patrimoines, aux opérations boursières et à des activités annexes, telles que l'octroi de crédits lombards pour le compte de sa clientèle et la fourniture d'opérations d'ingénierie financière. Des crédits hypothécaires sont également accordés à quelques clients disposant d'un dépôt important et à des collaborateurs.

Événements importants

Les organes de Direction générale et de Direction ont été modifiés au cours de l'exercice (voir chapitre sur le gouvernement d'entreprise) :

Au 30 novembre 2010, M. Régis Ducrey, Directeur Général Adjoint et CFO, a cessé ses fonctions suite à sa démission.

Le 1^{er} décembre 2010, M. Gilbert Pfaeffli a été nommé Directeur Général Adjoint.

Par ailleurs, la Banque Profil de Gestion SA a renforcé son équipe de gestionnaires par l'arrivée de son responsable Private Banking et s'est dotée d'un Chief Investment Officer, marquant ainsi la volonté de renforcer la qualité de l'offre de la Banque Profil de Gestion SA.

Personnel

L'effectif au 31 décembre 2010 de 38 personnes reste inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Outsourcing

En date du 26 janvier 2008, la Banque a effectué une migration de son système informatique et, depuis cette date, la Banque fait appel à un prestataire externe à qui elle a confié l'exploitation de sa solution informatique ainsi que l'exécution des tâches de back-office, conformément à la circulaire FINMA 2008/7.

Évaluation des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques de la Banque. Pour cette analyse, il a pris en compte le système de contrôle interne existant.

Annexe aux comptes annuels 2010

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

Les principes comptables et d'évaluation des comptes individuels de la Banque Profil de Gestion SA correspondent à ceux mentionnés dans le bouclage des états financiers selon l'image fidèle, sauf pour les éléments ci-après. Contrairement au bouclage des états financiers selon le principe de l'image fidèle, les comptes de la Banque peuvent être influencés par des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les frais d'aménagement n'ont pas fait l'objet d'une activation.

Impôts

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés et inscrits en charge pour la période comptable durant laquelle le bénéfice imposable est généré. Ils sont inscrits au passif du bilan sous « Comptes de régularisation ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux n'ont pas été taxées.

Propres titres de participation

Les propres titres de participation sont présentés dans les immobilisations financières. Une réserve pour propres titres de participation a été constituée conformément aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA régissant l'établissement des comptes.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.6 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt / emprunt de titres et les mises / prises en pension

En CHF 000	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
31.12.2010	29'021	321
31.12.2009	36'753	352

Autres actifs et autres passifs

En CHF 000	Autres actifs		Autres passifs	
	2010	2009	2010	2009
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	1'610	791	1'354	721
Impôts et taxes	111	-	288	5
Actifs et passifs divers	360	504	2'462	3'562
Total des autres actifs et autres passifs	2'081	1'295	4'104	4'288

3.7 Informations relatives aux plans de prévoyance

Au 31.12.2010, il n'y a pas d'engagement envers l'institution de prévoyance.

Pour plus de détails, se référer à l'annexe 3.7 du rapport établi selon le principe de l'image fidèle.

3.10 Présentation du capital social et indications des propriétaires de capital détenant des participations de plus de 5% de tous les droits de vote

Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote.

3.10.1 Capital social

En CHF 000	31.12.2010			31.12.2009		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Actions au porteur	14'431	14'430'600	14'431	14'431	14'430'600	14'431
Total du capital social	14'431	14'430'600	14'431	14'431	14'430'600	14'431
Capital conditionnel	7'215	7'215'300	7'215	7'215	7'215'300	7'215
dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-

Annexe aux comptes annuels 2010

Capital conditionnel

Le Conseil d'administration a la possibilité mais non l'obligation de procéder à une augmentation conditionnelle de capital au moyen de l'émission de 7'215'300 actions au porteur, dans un délai échéant au plus tard le 9 avril 2012.

A cette fin, le Conseil d'administration peut utiliser, alternativement ou cumulativement, dans la proportion énumérée ci-dessus, les moyens suivants :

- **Emission de warrants donnant le droit de souscrire à des actions au porteur**

Conditions et modalités relatives à l'émission de ces droits dans le cadre de l'augmentation conditionnelle du capital : le 27 mai 2004 ont été émis et souscrits 60'725 warrants sur les actions au porteur aux conditions suivantes :

Nombre	60'725	Catégorie	au porteur
Valeur nominale	aucune	Prix d'émission	CHF 20.-
Espèce	warrants	Date valeur	27.05.2004
Droit	1 warrant = 100 actions au porteur	Date d'expiration	04.04.2012 (2'869 jours)
Prix d'exercice	CHF 8.75	Capital-actions concerné	CHF 6'072'500.-

La Banque a reçu une prime d'émission pour ces warrants de CHF 1'214'500.-, qui a été enregistrée sous la rubrique « Réserve légale générale ».

- **Emission d'un emprunt convertible**

Le 1^{er} mars 2006 ont été libérés CHF 9'999'500.- représentant la totalité de l'émission de l'emprunt convertible 0.75% SBP 9 avril 2012 (placement privé).

Augmentation conditionnelle du capital	CHF 1'142'800.-
Augmentation du nombre de droits en cas de conversion	1'142'800 actions (ISIN CH0002492293)
Taux	0.75% (soumis à l'impôt anticipé de 35%)
Date d'exercice	30.06.2009 (voir note 3.8 de l'image fidèle)
Échéance	09.04.2012
Cours de conversion	CHF 8.75
Garantie	aucune garantie particulière n'est offerte par la Banque

3.10.2 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

Participants qualifiés

En % de détention directe	2010	2009
Actionnaires Banque Profilo de Gestion SA		
Banca Profilo SpA, Milan	60.40	60.40
Wetmore Foundation	13.71	13.71
Actionnaire de Wetmore Foundation		
Famille Hill	100.00	100.00
Actionnaires de Banca Profilo SpA		
AREPO BP SpA*	53.54	53.54
PROFILO HOLDING SpA - Sandro Capotosti*	6.94	6.96
UBI Fiduciaria SpA - Famille Torchiani*	6.97	7.53

AREPO BP SpA est contrôlée à 100% par Sator Investments Sàrl, intégralement en mains de Sator Private Equity Fund (SPEF).

UBI Fiduciaria SpA détient à travers Erasmo Holding SpA 3.785% du capital de Banca Profilo SpA et représente les intérêts de la famille Torchiani pour 3.187%.

*Ces actionnaires étaient liés par une convention d'actionnaires jusqu'en octobre 2010.

L'évolution de l'actionariat et la communication institutionnelle de Banca Profilo SpA sont publiées sur le site Internet de Banca Profilo : www.bancaprofilo.it

Des renseignements sur le groupe SATOR sont publiés sur le site Internet : www.satorgroup.com

Annexe aux comptes annuels 2010

3.11 Justification des capitaux propres

Capitaux propres

En CHF 000	2010
Capital social libéré	14'431
Réserve légale générale	39'267
Réserve pour propres titres de participation	805
Autres réserves	14'665
Réserves pour risques bancaires généraux	3'400
Perte au bilan	(7'038)
Total des capitaux propres au 01.01.2010 (avant répartition du bénéfice / couverture de la perte)	65'530
Variation de la réserve pour propres titres de participation	-
Attribution à la réserve légale générale	-
Attribution aux autres réserves	-
Perte de l'exercice	(4'960)
Total des capitaux propres au 31.12.2010 (avant répartition du bénéfice / couverture de la perte)	60'570
dont:	
Capital social libéré	14'431
Réserve légale générale	39'267
Réserve pour propres titres de participation	805
Autres réserves	14'665
Réserves pour risques bancaires généraux	3'400
Perte au bilan	(11'998)

3.13 Indications des créances et des engagements envers les sociétés liées ainsi que des crédits aux organes

Aucun crédit et engagement n'a été contracté par les organes de la Banque au cours de l'année de référence.

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.4 Opérations fiduciaires

En CHF 000	2010	2009
Placements fiduciaires	20'732	71'511
dont auprès du groupe	-	-
Prêts fiduciaires	5'353	37'305
Total	26'085	108'816

4.5 Présentation des avoirs administrés

En CHF 000	2010	2009
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	-	-
Avoirs sous mandat de gestion en dépôt chez des tiers	13'922	-
Autres avoirs	749'257	910'242
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	763'179	910'242
dont prises en compte doubles	178'846	168'635
Apports / (retraits) nets d'argent frais	(105'496)	(125'241)

Les avoirs administrés « sous simple garde » sont délimités des « autres avoirs » selon le critère d'encaissement régulier de commissions de traitement découlant d'ordres de transactions et d'opérations. Lorsque les avoirs « sous simple garde » ne répondent pas à ce critère de distinction, ils ne sont pas intégrés dans le tableau des avoirs administrés.

Concernant la prise en compte des intérêts et commissions facturés à la clientèle, ceux-ci ne sont pas intégrés dans les mouvements de fonds administrés.

Annexe aux comptes annuels 2010

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.2 Résultats des opérations de négoce

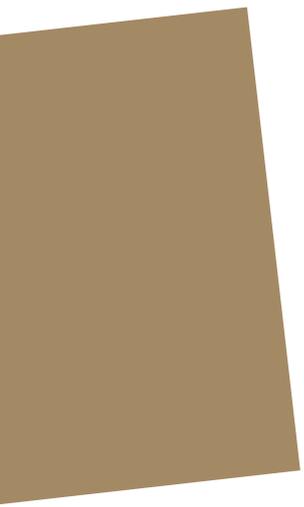
En CHF 000	2010	2009
Négoce de titres	5'773	7'093
Négoce de devises et billets	889	1'081
Total	6'662	8'174

5.5 Commentaires des pertes essentielles, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de correctifs de valeurs et provisions devenus libres

Produits extraordinaires

En CHF 000	2010	2009
Dissolution de correctifs de valeurs et provisions économiquement plus nécessaires	6'508	135
Dissolution de provisions devenues disponibles	92	491
Total	6'600	626

La dissolution de correctifs de valeurs et provisions économiquement plus nécessaires concerne principalement la dissolution de la provision pour risques juridiques.



RAPPORT 2010 SUR
LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE



Rapport 2010 sur le gouvernement d'entreprise

La numérotation du rapport « Corporate Governance » suit celle de la directive concernant les informations relatives au Corporate Governance de la SIX (Directive Corporate Governance, DCG). Les principales informations requises figurent dans les pages suivantes.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du groupe

La Banque Profil de Gestion SA, ayant son siège à Genève, ne dispose pas de base opérationnelle en dehors de Suisse. Elle ne détient aucune participation dans des sociétés cotées ou non cotées.

1.1.2 Lieu de cotation

Les actions au porteur de la Banque sont cotées au segment principal (« Main standard ») de la SIX, à Zurich, sous le symbole « BPDG ».

Au 31 décembre 2010, la capitalisation boursière représentait CHF 87'305'130.-.

Le numéro de valeur ISIN des actions cotées est : CH0002492293.

Le numéro de valeur Telekurs est : 249229.

Les actions au porteur ne sont pas matérialisées et sont conservées sous la forme d'un certificat global déposé auprès de la SIX.

1.2 Actionnaires importants

Voir Rapport annuel 2010 – chiffre 3.10.2 de l'Annexe aux comptes annuels.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été annoncé à la Banque au 31 décembre 2010.

Les informations communiquées durant l'exercice relatives aux principaux actionnaires se trouvent sur le site http://www.six-swiss-exchange.com/shares/companies/major_shareholders_fr.html

1.3 Participations croisées

La Banque Profil de Gestion SA n'a pas connaissance de participations croisées dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Voir Rapport annuel 2010 – chiffre 3.10.1 de l'Annexe aux comptes annuels.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

a. Le Conseil d'administration a la possibilité, mais non l'obligation, de procéder à une augmentation conditionnelle de capital au moyen de l'émission de 7'215'300 (sept millions deux cent quinze mille trois cents) actions au porteur de CHF 1.- (un franc) chacune, dans un délai échéant le 9 avril 2012.

A cette fin, le Conseil d'administration peut utiliser, alternativement ou cumulativement, dans la proportion énumérée ci-dessus, les moyens suivants :

- émission d'un emprunt convertible ;
- émission de warrants donnant le droit de souscrire à des actions au porteur.

Le Conseil d'administration déterminera en temps utile la date et le prix d'émission, la durée, l'échéance, l'intérêt servi et les conditions d'exercice.

Il n'y a pas de droit préférentiel de souscription pour les actionnaires.

b. Conditions et modalités relatives à l'émission de ces droits dans le cadre de l'augmentation conditionnelle du capital

- Le 27 mai 2004 ont été émis et souscrits 60'725 warrants sur les actions au porteur aux conditions suivantes :

Nombre	60'725	Catégorie	au porteur
Valeur nominale	aucune	Prix d'émission	CHF 20.-
Espèce	warrants	Date valeur	27.05.2004
Droit	1 warrant = 100 actions au porteur	Date d'exercice	27.05.2004
Prix d'exercice	CHF 8.75	Date d'expiration	04.04.2012 (2'869 jours)
		Capital-actions concerné	CHF 6'072'500.-

- Le 1^{er} mars 2006 ont été libérés CHF 9'999'500.- représentant la totalité de l'émission de l'emprunt convertible 0.75% SBP 9 avril 2012 (placement privé):

Augmentation conditionnelle du capital	CHF 1'142'800.-
Augmentation du nombre de droits en cas de conversion	1'142'800 actions (ISIN CH0002492293)
Taux	0.75% (soumis à l'impôt anticipé de 35%)
Date d'exercice	A partir du 30.06.2009
Echéance	09.04.2012
Cours de conversion	CHF 8.75
Garantie	aucune garantie particulière n'est offerte par la Banque

2.3 Modifications du capital (réserves et bénéfices)

Année	Modification du capital-actions en CHF	Nombre d'actions nominatives Nom. CHF 1.-	Nombre d'actions au porteur Nom. CHF 1.-	Réserves en CHF	(Perte) / Bénéfice au bilan en CHF
2002	14'430'600	415'000	102'806	53'817'625	1'234'489
2003	14'430'600	415'000	102'806	53'817'625	2'137'575
2004	14'430'600	415'000	102'806	55'047'499	4'285'760
2005	14'430'600	4'150'000	1'028'060	56'077'500	3'920'377
2006	14'430'600	4'150'000	1'028'060	56'607'500	4'225'923
2007	14'430'600	4'150'000	10'280'600	58'137'500	(3'860'064)
2008	14'430'600	-	14'430'600	58'137'500	(4'350'670)
2009	14'430'600	-	14'430'600	58'137'500	(7'037'853)
2010	14'430'600	-	14'430'600	58'137'500	(11'998'038)

Rapport 2010 sur le gouvernement d'entreprise

En 2000, la Banque a émis 200'000 actions nominatives contre CHF 2'000'000.- et 807 obligations convertibles de CHF 5'000.- ont été converties contre 5'649 actions au porteur.

En mai 2001, à l'échéance de l'emprunt convertible 3.125% SFP 01, 1'422 coupures d'obligations ont été converties en 9'954 actions au porteur (CHF 100.- de nominal et CHF 725.- d'agio pour 2000 et 2001).

Le 5 septembre 2005, la Banque a procédé au split de son capital-actions dans les proportions suivantes : 1 ancienne action de CHF 100.- de nominal pour les actions au porteur et de nominal CHF 10.- pour les nominatives contre, respectivement, 10 nouvelles actions de CHF 10.- de nominal pour les actions au porteur et de CHF 1.- de nominal pour les actions nominatives.

Le 3 août 2007, la Banque a procédé au split de son capital-actions dans les proportions suivantes : 1 ancienne action de CHF 10.- de nominal contre 10 nouvelles actions de CHF 1.- de nominal pour les actions au porteur.

Le 11 juin 2008, la Banque a converti les 4'150'000 actions nominatives liées de CHF 1.- de nominal en actions au porteur. Depuis, il n'y a plus qu'une seule catégorie d'actions et la première cotation a eu lieu le 18 juin 2008.

2.4 Actions et bons de participation

Il n'y a pas de droit préférentiel de souscription pour les actionnaires.

Chaque actionnaire a un droit de vote et un droit à une part de bénéfice résultant du bilan en proportion des versements opérés au capital-actions.

7'215'300 actions au porteur de CHF 1.- de nominal sont disponibles sous forme de capital conditionnel, conformément à l'article 7 bis des statuts (voir chiffre 2.2.a ci-dessus).

La Banque n'a pas de capital-participation.

2.5 Bons de jouissance

La Banque n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des « nomines »

La Banque ne dispose pas d'actions nominatives.

L'inscription des nomines ne s'applique pas à la Banque.

2.7 Emprunts convertibles et options

Voir chiffre 2.2.b ci-dessus.

Conformément au point 5.1.1, deux personnes ont bénéficié du plan de *stock-options* mis en place par Banca Profilo SpA, Milan.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'administration est composé de cinq membres non exécutifs qui répondent à la notion d'indépendance au sens de la législation bancaire, à l'exception de :

- Monsieur Fabio Candeli, Administrateur Délégué de Banca Profilo SpA, Milan
- Monsieur Nicolò Angileri, Directeur Général de Banca Profilo SpA, Milan

Banca Profilo SpA étant actionnaire de la Banque à hauteur de 60.40%.

3.1 Membres du Conseil d'administration

a. FRANCO ANTAMORO DE CÉSPEDES

Président du Conseil d'administration

Président du Comité de rémunération

Nationalité : Italienne

Formation

Faculté de Droit, La Sapienza, Rome

Certificate of Commendation, Manufacturers Hanover Trust, New York

Ph. D. International Economy and Operations, Kennedy Western University, USA

Expériences professionnelles

Dès 1994	Plus d'activité professionnelle, retraité
1979 – 1994	Conseiller de Direction, Darier & Cie, Genève
1974 – 1978	Vice-Président et membre du Comité de Direction, Société Générale de Surveillance SA, Genève
1972 – 1974	Directeur Général, groupe SOCFIN, Bruxelles, Belgique
1969 – 1972	Directeur Marketing Europe, Moyen-Orient et Afrique, ITT, Bruxelles, Belgique
1964 – 1968	Délégué Mexique et Amérique Centrale, groupe Montedison, Mexico-City, Mexique
1962 – 1964	Délégué, groupe Montedison, Sao Paulo, Brésil
1960 – 1961	Administrateur Délégué, Filiale groupe Montedison (anc. Montecatini), Athènes, Grèce

b. MICHEL BROCH

Vice-Président du Conseil d'administration

Président du Comité d'audit

Nationalité : Suisse

Formation

Licence en droit, Université de Fribourg

Titulaire du brevet d'avocat, Fribourg

Expériences professionnelles

Dès 2005	Président, Administrateur, Broch & Associés SA
2002 – 2004	Président du Comité exécutif, Banque Safdié SA, Genève
1989 – 2002	Responsable des services juridiques bancaires, membre du Comité exécutif du Département des services financiers d'Ernst & Young Holding SA, administrateur d'Ernst & Young Holding SA
1984 – 1989	Responsable du Département juridique francophone, Commission fédérale des banques

c. FABIO CANDELI

Administrateur dès le 27 avril 2010

Membre du Comité de rémunération dès le 27 avril 2010

Nationalité : Italienne

Formation

Bachelor of Economics and Business Administration, Université de Turin (Italie)

Rapport 2010 sur le gouvernement d'entreprise

Expériences professionnelles

Dès juin 2009	Administrateur Délégué, Banca Profilo SpA, Milan Administrateur, Sator Investments Sàrl, Luxembourg
2009 – 2010	Administrateur, Arepo BH Sàrl, Luxembourg
2008	Founding Partner – Private Equity, Sator Group, Rome
2005 – 2007	Membre du Comité de Direction, Directeur – Responsable Banques commerciales, Capitalia Banking Group, Rome Administrateur, Banca di Roma, Banco di Sicilia, Bipop-Carire, Capitalia Solution and Capitalia Informatica
2003 – 2005	Directeur Programme Stratégique, Responsable Contrôle de Gestion, Capitalia Holding
1998 – 2003	Vice-Président – Equity Research, Credit Suisse First Boston, Londres
1997 – 1998	Analyste financier – Equities, BZW, Londres

d. NICOLÒ ANGILERI

Administrateur

Membre du Comité d'audit

Membre du Comité de rémunération jusqu'au 27 avril 2010

Nationalité: Italienne

Formation

Licence en Sciences économiques et bancaires, Université de Sienne (Italie)

Expériences professionnelles

Dès 2000	Directeur Général, Banca Profilo SpA, Milan
1991 – 2000	Directeur Financier du groupe CREDEM (Credito Emiliano), Reggio Emilia
1985 – 1991	Responsable financier, Istituto Bancario Siciliano, Marsala

e. IVAN MAZURANIC

Administrateur dès le 27 avril 2010

Membre du Comité d'audit dès le 27 avril 2010

Nationalité: Suisse

Formation

Faculté des Sciences Economiques et Commerciales, Genève

Diplôme des Sciences Commerciales, Fribourg

Expériences professionnelles

Dès 2009	Associé Gérant, IMP & Co SARL, Genève
2007 – 2009	Conseiller de la Direction, Dresdner Bank (Suisse) SA, Genève
1998 – 2007	First Vice President, Dresdner Bank (Suisse) SA, Genève
1997 – 1998	Administrateur, Realty Investments Ltd Panama, Genève
1993 – 1996	Directeur, Banque Internationale à Luxembourg (Suisse) SA, Genève
1987 – 1992	Membre du Comité de Direction, Banque Bruxelles Lambert (Suisse) SA, Genève Administrateur, Banque Bruxelles Lambert Bank & Trust (Jersey), Channel-Islands
1984 – 1987	Vice President, Directeur Private Banking, Union de Banques Suisses, New York
1978 – 1984	Vice President, Chase Manhattan Bank, Genève et New York Directeur Private Banking Europe, Moyen-Orient, Afrique, Asie
1969 – 1977	Sous-Directeur, Citibank N.A., Genève, Milan et New York

f. GIACOMO GARBUGLIA

Administrateur jusqu'au 27 avril 2010

Membre du Comité d'audit jusqu'au 27 avril 2010

Nationalité: Italienne

Formation

Licence en Sciences économiques, Université d'Ancona (Italie)

Expert-comptable et auditeur certifié (Italie)

Expériences professionnelles

Dès 2008 Partner du groupe SATOR

2002 – 2007 Co-Managing Director de Capitalia SpA, Rome

1985 – 2002 Responsable du groupe « institutions financières » Lehman Brothers, Londres

1994 – 1998 Director, KPMG Corporate Finance, Milan

g. RENZO TORCHIANI

Administrateur jusqu'au 27 avril 2010

Membre du Comité de rémunération jusqu'au 27 avril 2010

Nationalité: Italienne

Formation

Doctorat en Droit, Université de Parme

MBA en Corporate Finance, Université de Milan

Expériences professionnelles

Dès 2004 Business Development Manager, Banca Profilo SpA, Milan

2003 – 2004 Directeur commercial, Total Leasing SpA, Brescia

2001 – 2003 Directeur adjoint, Membre du Conseil d'administration, Remar Sim SpA, Brescia

2000 – 2001 Réviseur interne, Fideritalia Sim SpA, Brescia

1999 Directeur des ventes, Carval Srl, Brescia

3.2 Autres activités et groupement d'intérêt

a. FRANCO ANTAMORO DE CÉSPEDES

Président du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA

Aucun autre mandat

b. MICHEL BROCH

Vice-Président du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA

Administrateur, Président, broch & associés sa, Corminbœuf

Administrateur, membre du Comité d'audit, Mirelis InvesTrust SA, Genève

Administrateur, Hinduja Suisse Holding SA, Lucerne

Administrateur, Hinduja Global SA, Lucerne

Administrateur, Kathink SA, Lucerne

Administrateur, Vice-Président, Reyl & Cie SA, Genève

Administrateur, Vice-Président, Président du Comité d'audit, MIG Bank SA, Neuchâtel

Administrateur, Realtime Financial Technologies, Genève

Administrateur, Specitec SA, Genève

Administrateur, CSI Finances SA, Genève

Administrateur, Montis Asset Management SA, Genève

Rapport 2010 sur le gouvernement d'entreprise

c. FABIO CANDELI

Membre du Conseil d'administration de la Banque Profilo de Gestion SA dès le 27 avril 2010

Administrateur Délégué, Banca Profilo SpA, Milan

Administrateur, Sator Investments Sàrl, Luxembourg

Président, Profilo Merchant, Milan

Administrateur, Profilo Asset Management SGR et Profile Real Estate, Milan

d. NICOLÒ ANGILERI

Membre du Conseil d'administration de la Banque Profilo de Gestion SA

Directeur Général, Banca Profilo SpA, Milan

Administrateur, Profilo Asset Management SGR SpA, Milan

Administrateur, Profilo Merchant Co srl, Milan

Administrateur Délégué, Profilo Real Estate Advisory srl, Milan

Administrateur, ASSBANK (Association Nationale des Banques Privées), Rome

e. IVAN MAZURANIC

Membre du Conseil d'administration de la Banque Profilo de Gestion SA dès le 27 avril 2010

Associé Gérant, IMP & Co SARL, Genève

f. GIACOMO GARBUGLIA

Membre du Conseil d'administration de la Banque Profilo de Gestion SA jusqu'au 27 avril 2010

Administrateur, Sator GP Limited, Londres

Administrateur, Sator Partners LLP, Londres

Administrateur, Sator Investments Sàrl, Luxembourg

Administrateur, AREPO BP SpA, Rome

Administrateur, Banca Profilo SpA, Milan

g. RENZO TORCHIANI

Membre du Conseil d'administration de la Banque Profilo de Gestion SA jusqu'au 27 avril 2010

Directeur, Total Leasing SpA, Brescia

Directeur, Strategy Invest SpA, Brescia

Directeur, OzNer Srl, Brescia

Membre du Conseil d'administration, Banca Profilo SpA, Milan

Membre du Conseil d'administration, First Capital SpA, Milan

Membre du Conseil d'administration, Servizi Italia SpA, Parme

3.3 Election et durée du mandat

3.3.1 Principes de la procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

La durée de fonction des membres du Conseil d'administration est de un an. Elle prend fin lors de l'Assemblée générale suivant leur nomination.

Les membres du Conseil d'administration sont rééligibles.

En cas de décès ou de démission d'un membre du Conseil d'administration au cours de son mandat, le nouveau membre désigné demeure en fonction pour la durée résiduelle du mandat de son prédécesseur.

3.3.2 Première élection et durée restante du mandat pour chaque membre du Conseil d'administration

Administrateur	1ère élection	En fonction jusqu'à l'AG de
Franco Antamoro de Céspedes	Novembre 2009	2011
Michel Broch	Janvier 2008	2011
Fabio Candeli	Avril 2010	2011
Nicolò Angileri	Avril 2009	2011
Ivan Mazuranic	Avril 2010	2011
Giacomo Garbuglia	Avril 2009	Avril 2010
Renzo Torchiani	Janvier 2008	Avril 2010

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Les fonctions occupées par les membres du Conseil d'administration sont indiquées au chiffre 3.1 du présent rapport.

Le Président du Conseil d'administration ne peut participer en aucune qualité à la direction des affaires courantes de la Banque.

Le Président doit être informé régulièrement par la Direction générale sur la marche des affaires et la situation de la Banque ; tout événement particulier qui sort de la gestion normale doit lui être communiqué rapidement.

Si la Direction générale hésite à considérer une affaire comme étant de sa compétence, elle soumet la question au Président qui décide si l'affaire est du ressort de la Direction générale ou du Conseil d'administration.

En cas d'empêchement du Président, ses fonctions sont exercées par le Vice-Président du Conseil d'administration ou le doyen d'âge.

Rapport 2010 sur le gouvernement d'entreprise

3.4.2 Composition, attributions et délimitation des compétences de tous les Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a constitué un Comité d'audit et un Comité de rémunération.

Le Comité d'audit

Le Conseil d'administration constitue parmi ses membres un Comité d'audit composé d'au moins deux membres du Conseil d'administration.

Le Comité d'audit exerce les attributions suivantes :

- Surveillance et évaluation de l'intégrité des boucllements financiers ;
- Surveillance et évaluation du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers ;
- Surveillance et évaluation de l'efficacité de la société d'audit et de sa coopération avec la révision interne ;
- Évaluation du contrôle interne qui ne porte pas sur le domaine de l'établissement des rapports financiers et de la révision interne ;
- Donner au Conseil son préavis sur la nomination et la révocation de l'organe de révision externe ;
- Donner au Conseil son préavis sur la nomination et la révocation de l'Auditeur interne ;
- Élaborer et fixer avec l'Auditeur interne, en concertation avec l'organe de révision externe, le programme annuel d'activités de l'Auditeur interne ;
- Discuter avec l'organe de révision externe de la stratégie d'audit et des rapports afin de connaître son opinion sur les changements à apporter à l'organisation de la Banque, la qualification de l'Audit interne et la collaboration obtenue des divers départements de la Banque dans l'accomplissement de leurs tâches ;
- Prendre connaissance des rapports de l'Audit interne et veiller à ce que le Directeur Général prenne les mesures jugées nécessaires suite aux constatations faites par l'Auditeur interne ;
- Revoir annuellement le règlement du Comité d'audit ;
- Adresser au Conseil d'administration un rapport trimestriel contenant un résumé de ses activités, de ses décisions et de ses recommandations dans le cadre du système de contrôle interne.

Le Comité de rémunération

Le Conseil d'administration constitue parmi ses membres un Comité de rémunération composé d'au moins deux membres du Conseil d'administration, dont le Président. Le Directeur Général est consulté et invité aux séances.

Le Comité de rémunération soumet au Conseil d'administration pour approbation les principes régissant la rémunération des membres du Conseil d'administration, du Directeur Général et des membres du Comité exécutif, ainsi que les propositions de nominations présentées par le Directeur Général.

3.4.3 Méthode de travail du Conseil d'administration et de ses Comités

Organe	Nombre de séances 2010	Durée moyenne des séances	Nombre de membres
Conseil d'administration	6	3 heures	5
Comité d'audit	3	2 heures	3
Comité de rémunération	1	2 heures	2

Les membres du Conseil d'administration et de ses Comités consultent régulièrement les membres de la Direction générale.

3.5 Compétences

Le Conseil d'administration exerce les fonctions et compétences qui lui sont attribuées par la loi, les statuts et le règlement interne de la Banque, en plus des attributions intransmissibles et inaliénables arrêtées à l'article 27 des statuts :

- Exercer la haute direction de la Banque et établir les instructions nécessaires ;
- Définir la politique générale et les orientations stratégiques de la Banque ;
- Fixer l'organisation et adopter le règlement interne ;
- Nommer et révoquer les personnes chargées de la Direction ;
- Préparer toutes les propositions destinées à l'Assemblée générale, donner son préavis, établir l'ordre du jour, convoquer l'Assemblée générale et exécuter les décisions de celle-ci ;
- Etablir le Rapport annuel et soumettre à l'Assemblée générale les comptes annuels, le bilan et le compte de pertes et profits avec ses propositions sur l'emploi du bénéfice net et la constitution de réserves spéciales ;
- Mandater l'institution de révision prévue par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières et examiner ses rapports ;
- Désigner et révoquer l'Inspectorat interne ;
- Désigner les personnes autorisées à représenter la Banque envers les tiers et fixer leur mode de signature, étant précisé que seule la signature collective à deux peut être octroyée ;
- Approuver la politique des risques et en réexaminer périodiquement l'adéquation ;
- Fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier pour autant que celui-ci soit nécessaire à la gestion de la Banque ;
- Exercer le contrôle interne et la surveillance de l'évolution des gros risques au sens des articles 83 ss OFR sur la base des relevés trimestriels établis par la Direction ;
- Exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- Décider de l'ouverture de filiales, succursales, agences et représentation et de leur fermeture ;
- Décider de l'octroi de crédits aux membres des organes de la Banque ou aux personnes physiques et morales qui leur sont proches et conformément au règlement interne ;
- Prendre toute décision relative à l'acquisition, la vente ou l'échange de participations permanentes ;
- Prendre toute décision relative à l'achat, la vente ou le transfert de tous biens immobiliers, la constitution de gages immobiliers sur les immeubles à usage de la Banque, ainsi que la constitution et la rénovation de biens immobiliers de la Banque ;
- Informer la FINMA en cas de surendettement.

De manière générale, le Conseil d'administration statue sur toutes les affaires qui ne relèvent pas d'après la loi ou les statuts des compétences de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration n'a délégué aucune de ses compétences à la Direction, à l'exception de certaines compétences limitées en matière d'octroi de crédit qui sont établies comme suit :

	Conseil d'administration Position nominale	Comité des crédits Position nominale
Crédits lombards diversifiés	50% des fonds propres	CHF 5'000'000.-
Crédits lombards non diversifiés	10% des fonds propres	5% des fonds propres
Crédits en blanc	2% des fonds propres	CHF 500'000.-

Sur la base de demande de crédit, le Comité des crédits communique au Conseil d'administration un protocole et ses annexes, afin que celui-ci décide de l'octroi du crédit selon ses compétences.

Rapport 2010 sur le gouvernement d'entreprise

Pour les crédits aux organes de la Banque, les compétences restent au Conseil d'administration.

Les détails concernant notamment les positions risques, le calcul des fonds propres pouvant être pris en compte, les taux d'avance admis figurent dans une annexe au règlement interne de la Banque.

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale

3.6.1 Description du système de révision interne

Le Conseil d'administration opère sa surveillance par le biais d'un service d'audit interne. Lors de l'exercice sous revue, le mandat d'audit interne a été donné à la société BDO SA à Lausanne.

L'audit interne établit sur base annuelle un plan d'audit qui est discuté et approuvé par le Comité d'audit. Ce programme est partagé avec l'organe de révision externe.

Un rapport est établi pour chaque domaine d'activités audité. Les prises de position de la Direction générale par rapport à chaque point, sont incluses dans le rapport avec mention du délai fixé pour la mise en œuvre des mesures proposées.

Les rapports d'audit interne sont traités par le Conseil d'administration lors de ses réunions. Un « audit-track » faisant état de l'avancement des travaux est également présenté aux séances du Conseil d'administration.

3.6.2 Description du reporting de la Direction Générale

A chacune des séances du Conseil d'administration, le Directeur général rend compte des principales décisions prises par le Comité exécutif ainsi que des opérations traitées, et présente celles qui sont de la compétence du Conseil.

Afin de pouvoir assumer leur devoir de surveillance, les membres du Conseil d'administration reçoivent régulièrement de la Direction générale un rapport sur la situation globale des affaires (reporting aux autorités de contrôle – états financiers – situation des crédits – suivi du budget) et sur la gestion des risques au sein de la Banque.

De même, à chaque séance, il est mis à disposition du Conseil d'administration un rapport trimestriel (« risk report ») sur le contrôle des risques contenant entre autres l'état des fonds propres, l'annonce des gros risques, les risques de marché, de taux et de défaillance de contrepartie dans le domaine bancaire, l'état des liquidités ainsi que les rapports sur les risques juridiques et de réputation.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 Membres de la Direction générale

a. SILVANA CAVANNA

Directeur Général

Membre du Comité exécutif

Nationalité : Italienne

Formation

Licence en Sciences politiques, Université de Milan

Expériences professionnelles

- | | |
|-------------|--|
| 1995 – 2008 | Directeur Général Adjoint, responsable Direction relation clientèle, Banca Profilo SpA, Milan
Membre du Conseil d'administration de Banca Profilo SpA, Milan
Membre du Conseil d'administration de Profilo Asset Management SGR SpA, Milan |
| 1989 – 1995 | Directeur, responsable Département bourse titres / clientèle privée, Banca Rasini SpA, Milan |
| 1984 – 1989 | Directeur, responsable gestion patrimoniale clientèle privée, Banca Manusardi SpA (gruppo IMI), Milan |
| 1973 – 1984 | Directeur, responsable clientèle privée, Euromobiliare SpA, Milan |

b. GILBERT PFAEFFLI

Directeur Général Adjoint dès le 1^{er} décembre 2010

Membre du Comité exécutif dès le 1^{er} décembre 2010

Nationalité : Suisse

Formation

Swiss Finance Institute : International Private Banking and Wealth Management

Formation supérieure de management à l'INSEAD « International Executive Programme »

Formation de management pour cadres de direction UBS « Management Seminar »

Expériences professionnelles

- | | |
|-------------|---|
| 2009 – 2010 | Directeur, Responsable Private Banking International, Membre du comité de direction, Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne |
| 2002 – 2008 | Directeur Général, Anker Bank SA, Zurich / Lausanne |
| 1971 – 2001 | Directeur-Adjoint, UBS SA, Lausanne |

Rapport 2010 sur le gouvernement d'entreprise

c. REGIS DUCREY

Directeur Général Adjoint et suppléant du Directeur Général jusqu'au 30 novembre 2010

Directeur Administration, Finance et Controlling jusqu'au 30 novembre 2010

Nationalité: Suisse

Formation

Licence en Sciences économiques de l'Ecole des HEC, Université de Lausanne

Diplôme fédéral d'expert-comptable

Expériences professionnelles

- | | |
|-------------|---|
| 2006 – 2007 | Membre de l'Extended Executive Committee de la région Suisse romande, Responsable Legal, Compliance, Client Documentation Services et Business Risk Management, Banque Julius Baer & Cie SA, Genève |
| 2000 – 2006 | Secrétaire général, Ferrier Lullin & Cie SA, Genève |
| 1989 – 2000 | Réviseur responsable et chef de mandats bancaires, Ernst & Young (Suisse) SA, Lausanne |
| 1987 – 1989 | Adjoint de Direction, Société de gestion des intérêts professionnels, Lausanne |

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

a. SILVANA CAVANNA

Aucun mandat

b. GILBERT PFAEFFLI

Aucun mandat

c. REGIS DUCREY

Administrateur, membre du Comité d'audit, MIG bank SA, Neuchâtel

4.3 Contrats de management

La Banque n'a conclu aucun contrat de management.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

5.1.1 Principes et éléments

Le Comité de rémunération se réunit une fois par an ou lorsque cela est nécessaire.

La détermination des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale relève de la libre appréciation du Conseil d'administration, sur proposition du Comité de rémunération. La Banque n'utilise pas de benchmarks ou de comparaisons salariales.

Les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale perçoivent uniquement une rémunération annuelle fixe. Ils ne bénéficient d'aucune rémunération variable, ni d'aucun programme de participation, en dehors du plan de *stock-options* mis en place par Banca Profilo SpA, Milan, actionnaire de la Banque à hauteur de 60.40% (voir ci-dessous).

La Banque ne consent aucune prestation ou avantage aux membres du Conseil d'administration et/ou de la Direction générale de l'émetteur en cas de départ de l'entreprise.

En date du 29 avril 2010, le groupe a mis en place un plan de *stock-options* sur les actions de Banca Profilo SpA, Milan. Sont intégrés dans ce plan des membres de la Direction générale et de la Direction de la Banque Profil de Gestion SA, sa filiale. Ce plan s'adresse à des personnes liées par un contrat de travail au moment de l'attribution des *stock-options*. Les destinataires des *stock-options* sont ceux qui rentrent dans au moins l'une des sous-catégories recensées :

- les « Top Performer » et les « Talents Clé » ;
- les ressources qu'il faut retenir, qui ont un impact stratégique sur les résultats du business et qui ont accepté un nouveau rôle caractérisé par leurs responsabilités significatives.

Les « Top Performer » sont des personnes qui réalisent des performances positives au cours de l'année d'évaluation .

Les « Talents Clé » sont ceux qui présentent un potentiel fort d'évolution professionnelle (compétences particulières, performances réalisées, capacités de leadership, adhérence aux valeurs de la Banque et capacité d'adaptation).

Aucune option n'a été exercée au cours de l'exercice.

Le plan prévoit l'attribution gratuite d'option, sur trois ans, une option donnant droit à une action nouvellement émise par Banca Profilo SpA, Milan, sans valeur nominale, à un prix unitaire d'exercice le plus élevé entre : la moyenne des prix officiels enregistrée par les actions de la Banque (relevés dans la période allant de la date d'attribution des options et le même jour du mois précédent celle-ci) et le prix minimum de EUR 0.22 par action. 350'000 options ont été attribuées à des membres de la Direction générale et de la Direction de la Banque Profil de Gestion SA, soit deux personnes en 2010.

5.1.2 Compétences et procédures

Il appartient au Conseil d'administration, sur proposition du Comité de rémunération, de fixer les rémunérations et les programmes de participation des membres du Conseil d'administration, du Directeur général et des membres du Comité exécutif. Pour ce faire, le Comité de rémunération adresse une proposition à l'attention du Conseil d'administration, une fois par an lorsque cela est nécessaire.

En 2010, le Comité de rémunération était composé des administrateurs suivants : M. Franco Antamoro de Céspedes et M. Fabio Candeli (MM. Nicolò Angileri et Renzo Torchiani ont quitté le Comité de rémunération).

Pour la Direction générale, les rémunérations sont proposées par Mme S. Cavanna, Directeur général, au Comité de rémunération qui en délibère et fait une proposition au Conseil d'administration, les personnes concernées ne prenant pas part au vote.

La Banque ne fait pas appel à des conseillers externes pour la fixation des rémunérations et des programmes de participation.

Rapport 2010 sur le gouvernement d'entreprise

5.1.3 Rémunérations en 2010

Conseil d'administration

Rémunération fixe :	Président	CHF 148'590.-*
	Membre du Conseil	CHF 25'000.-
	Membre de Comités du Conseil	CHF 5'000.-

Les membres du Conseil d'administration, dont la rémunération est proposée par le Comité de rémunération, ne bénéficient d'aucun programme de participation à la marche des affaires et leur rémunération est fixe.

*La rémunération du Président du Conseil d'administration s'élève à CHF 150'000.- (contre-valeur EUR 100'000.-) par exercice, depuis le mois de novembre 2009.

Direction générale

La fixation de la rémunération de la Direction générale est du ressort du Comité de rémunération. La Direction générale n'a bénéficié d'aucune rémunération autre que sous forme numéraire durant l'exercice sous revue.

5.1.4 Rémunérations accordées aux membres en exercice des organes dirigeants

Organe	Rémunération globale
Conseil d'administration	CHF 256'000
Direction générale	CHF 857'000

Voir Rapport annuel 2010 – chiffre 3.13 de l'Annexe aux comptes annuels établis selon le principe de l'image fidèle, pour le détail des indemnités et rémunérations perçues par le Conseil d'administration et la Direction générale.

5.1.5 Rémunération globale la plus élevée

Voir Rapport annuel 2010 – chiffre 3.13 de l'Annexe aux comptes annuels établis selon le principe de l'image fidèle, pour le détail des indemnités et rémunérations perçues par le Conseil d'administration et la Direction générale.

5.2 Émetteurs ayant leur siège à l'étranger : transparence des rémunérations, des participations et des prêts

Ce point ne s'applique pas à la Banque.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune règle statutaire qui limite l'exercice des droits de vote ou la participation à l'Assemblée générale de la Banque.

Est autorisé à exercer le droit de vote tout détenteur d'une action au porteur, pourvu qu'il justifie de sa possession par la production de l'action ou de toute autre manière prescrite par le Conseil d'administration.

L'action grevée d'un droit d'usufruit est représentée par l'usufruitier ; celui-ci est responsable envers le propriétaire s'il ne prend pas ses intérêts en équitable considération.

Un actionnaire peut faire représenter ses actions par la production des actions.

6.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des actionnaires présents ou représentés. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées est nécessaire pour :

- La modification du but social ;
- L'introduction d'actions à droit de vote privilégié ;
- La restriction de la transmissibilité des actions nominatives ;
- L'augmentation autorisée ou conditionnelle du capital-actions ;
- L'augmentation du capital-actions au moyen des fonds propres, contre apport en nature ou en vue d'une reprise de biens et l'octroi d'avantages particuliers ;
- La limitation ou la suppression du droit de souscription préférentiel ;
- Le transfert du siège de la Banque ;
- La dissolution de la Banque.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire se réunit chaque année dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice. Elle est convoquée selon les règles prévues par le Code des obligations.

Un ou plusieurs actionnaires, représentant ensemble les dix pour cent au moins du capital-actions, peuvent requérir la convocation de l'Assemblée générale.

La convocation doit être requise par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

L'Assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de sa réunion, par un avis dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Un ou plusieurs actionnaires, représentant ensemble les 10% au moins du capital-actions, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

En outre, des actionnaires dont les actions totalisent une valeur nominale d'au moins un million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

L'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être requise par écrit et indiquer les objets de discussion et les propositions. Aucun délai ou date limite n'est précisé dans les statuts ; cependant, toute proposition doit être remise dans un délai suffisant pour permettre au Conseil d'administration de l'intégrer dans la convocation de l'Assemblée générale.

Sont mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration ou des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

6.5 Inscriptions au registre des actions

Ce point ne s'applique pas à la Banque.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

7.1 Obligation de présenter une offre

En application de l'article 53 de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, la Banque a statutairement supprimé l'obligation de présenter une offre publique d'acquisition (OPA) pour la totalité du capital restant en cas de changement de contrôle (« opting-out »).

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

La direction de la Banque (Conseil d'administration, Direction générale et autres cadres dirigeants) n'a conclu aucun accord contractuel spécial pour se protéger contre une OPA hostile.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Les comptes relatifs à la gestion de l'exercice 2010 ont été audités entre le mois de juillet, respectivement novembre 2010 et le mois de février 2011.

Société de révision : PricewaterhouseCoopers SA, Genève, nommé en 2010 afin d'avoir le même réviseur que celui de la maison mère.

Durée du mandat : 1 an, renouvelable.

Réviseur responsable : M. Beresford Caloia, entré en fonction en 2010.

Concernant le rythme de rotation du réviseur responsable, la Banque applique la durée maximale légale de sept années (art. 730a al. 2 Code des obligations).

8.2 Honoraires de révision

La révision des comptes de l'exercice 2010 a été budgétée à CHF 225'000.- (hors TVA).

8.3 Honoraires supplémentaires

Durant 2010, des travaux d'audit spécifiques ont été réalisés par la société de révision. Cumulés, ces prestations ont généré un coût de CHF 18'000.- (hors TVA).

La société de révision n'a pas facturé des honoraires supplémentaires pour des prestations de conseil.

8.4 Instruments d'information sur l'organe de révision externe

L'organe de révision élabore chaque année un plan d'audit et rédige un rapport sur l'audit des comptes financiers et un rapport sur l'audit prudentiel. Les rapports d'audit externe sont traités en détail lors des séances du Comité d'audit et le résultat des travaux de ce Comité sont présentés régulièrement au Conseil d'administration.

Le plan d'audit a été présenté lors de la séance du Comité d'audit du 27 avril 2010. Les rapports sur l'audit des comptes financiers et le rapport sur l'audit prudentiel ont été présentés lors de la séance du Conseil d'administration du 19 juillet 2010.

Conformément à la loi bancaire, le Conseil d'administration consacre le temps nécessaire lors de l'une de ses séances pour traiter en détail le contenu des rapports sur l'audit des comptes annuels et sur l'audit prudentiel pour l'exercice arrêté à la date de la clôture.

Durant 2010, l'organe de révision a été invité à participer aux séances du Conseil d'administration et du Comité d'audit. La révision externe a participé à un Comité d'audit et un Conseil d'administration. Ces entretiens ont porté sur la planification de la restitution des travaux d'audit de la Banque. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration ainsi que la Direction générale sont en contact régulier avec l'organe de révision.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

La Banque informe régulièrement ses actionnaires, les investisseurs potentiels, ses collaborateurs et ses clients sur la marche de ses affaires, notamment par la publication de ses rapports intermédiaires et de son Rapport annuel.

Des informations relatives à la Banque ainsi qu'à la valeur des actions sont publiées sur [Telekurs], [Bloomberg], [Reuters], etc.

Les renseignements généraux sur la Banque, ses données financières ainsi que la publicité événementielle peuvent également être trouvés sur le site de la Banque: www.bpdg.ch, notamment sous la rubrique « Relations investisseurs ».

Par ailleurs, la demande d'informations permanente (envoi automatique des communiqués de presse, rapports annuels, etc.) peut être obtenue en remplissant le questionnaire accessible sur le lien suivant: http://www.bpdg.ch/_p/f/demande_informations.html

Les faits nouveaux importants propres à influencer les cours de bourse des actions de la Banque (communiqués événementiels) sont publiés et accessibles sur le lien suivant: http://www.bpdg.ch/_p/f/medias-investisseurs.html

Relations avec les investisseurs auprès de la Direction générale ou auprès de Monsieur Lionel Lafeuille, Responsable Finances & Crédits

Tél. +41 22 818 31 31

Fax +41 22 818 31 00

Adresse:

Banque Profil de Gestion SA

11, Cours de Rive
Case postale 3668
CH-1211 Genève 3

Email: investorsrelation@bpdg.ch

www.bpdg.ch



Direction générale

Madame Silvana Cavanna, CEO
Directeur Général

Monsieur Gilbert Pfaeffli, CEO Adjoint
Directeur Général Adjoint

Banque Profil de Gestion SA

11, Cours de Rive – Case postale 3668 – CH -1211 Genève 3
Tél. +41 22 818 31 31 – Fax +41 22 818 31 00
www.bpdg.ch

Membre « B » bourse suisse (SIX)
Membre ISMA
Membre ASB
Membre ABES

Swift: BPDGI CH GG
SIC 087478 Banque Profil de Gestion SA - Genève

WWW.BPDG.CH

